



على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتيين:

الموضوع الأول

La torture en Algérie ne date pas de 1954. Les exactions commencent dès 1830 (...): pillages, carnages, incendies de maisons, rafles de civils à grande échelle.

La conquête de l'Algérie s'accompagne d'actes de barbarie, les documents d'histoire en attestent. (...) Aujourd'hui encore, les noms des généraux Montagnac et Turenne restent connus en Algérie pour leurs «enfumades» de centaines de civils dans des grottes en 1836 et 1837. Au XXe siècle, comme au XIXe, la « pacification » en Algérie passe par la répression.

Dès 1947 et 1948, Francis Jeanson s'alarme de la situation qui prévaut en Algérie. Mais il crie dans le désert.

En 1951, un ancien résistant, le journaliste Claude Bourdet, pose la question : « Y a-t-il une gestapo\* algérienne ? » et décrit les méthodes en vigueur dans les commissariats : électricité, baignoire, pendaison et autres supplices.

En 1955, le gouvernement charge un inspecteur général de l'administration, Roger Wuillaume, d'enquêter sur la réalité des sévices en Algérie. Ses conclusions sont claires: « Toutes les polices – gendarmerie, police judiciaire, police des renseignements généraux – torturent en Algérie », et ces « pratiques sont anciennes », souligne-t-il dans son rapport final.

Après les massacres d'août 1955 dans le Constantinois, l'armée prend la relève de la police pour organiser la répression en Algérie. Appelés et rappelés sont mobilisés en masse. Un certain nombre d'officiers de carrière mettent à leur tour en pratique les méthodes de torture, électricité notamment, ramenées d'Indochine. (...) Ils y ajoutent les innombrables «corvées de bois» et les déplacements massifs de populations.

Le 10 août 1956 éclate la première bombe « terroriste », rue de Thèbes, dans la Casbah d'Alger. Elle est le fait de deux activistes européens, qui ne seront jamais inquiétés, et fait près de 70 morts parmi la population musulmane. L'ALN ne laisse pas ce crime de guerre impuni. C'est l'engrenage. La torture se généralise et s'institutionnalise\*, comme le reconnaîtra le général Massu, en novembre 2000, dans le journal Le Monde. (...)

*Florence BEAUGE, Le Monde du 28 octobre 2004*

\***Gestapo** : Police (violente) de l'Etat nazi (Adolf Hitler).

\***Institutionnaliser** : Rendre légal (accepté par la Justice) officiellement.



## Questions

### I) Compréhension: (12 points)

1) Ce texte traite :

- des révoltes des Algériens durant la période coloniale.
- de l'histoire des pratiques de la torture durant la période coloniale, en Algérie.
- des manifestations pacifiques anticoloniales.

**Recopiez la bonne réponse.**

2) Relevez du texte une phrase qui montre que le système colonial a toujours utilisé la torture.

3) Quels sont les types de tortures pratiqués durant la période coloniale ?

4) Qui a utilisé le système de torture généralisée ?

5) « Mais il crie dans le désert. »

**Cette phrase veut dire :**

- Parler pour ne rien dire.
- Hurler dans le désert.
- Parler sans être écouté.

**Recopiez la bonne réponse.**

6) A quelle période renvoie l'adverbe « *aujourd'hui* » dans la phrase suivante ?

« *Aujourd'hui encore, les noms des généraux Montagnac et Turenne restent connus en Algérie pour leurs «enfumades» de centaines de civils dans des grottes.* »

7) A qui ou à quoi renvoient les mots indiqués : « il », « ses », « ils », « elle » dans les phrases suivantes :

- **Il** crie dans le désert. « il » : ...
- **Ses** conclusions sont claires. « ses » : ...
- **Ils** y ajoutent les innombrables corvées de bois. « ils » : ...
- **Elle** est le fait de deux activistes européens ? « elle » : ...

8) « Elle est le fait de deux activistes européens, qui ne seront jamais inquiétés »

Par la proposition soulignée, l'auteur veut montrer que :

- Les deux activistes n'avaient pas peur quand ils avaient commis leur attentat.
- Les deux activistes n'avaient pas été poursuivis en justice par l'Etat colonial.
- Les deux activistes n'avaient pas peur de l'ALN.

**Recopiez la bonne réponse.**

9) En définitive, comment pouvez-vous qualifier le système colonial qui pratiquait la torture ?

Répondez en deux ou trois lignes.

### II) Production écrite: (08 points)

Traitez l'un des deux sujets au choix :

**Sujet n° 01:**

Vous êtes membre du comité de rédaction du journal du lycée. Faites, en une centaine de mots, le compte rendu critique du texte de Florence BEAUGE qui sera publié à l'occasion de la Fête de l'indépendance.

**Sujet n° 02:**

Vous êtes en contact avec un(e) ami (e) de Belgique qui pense que la colonisation a été bonne pour le peuple Algérien. Rédigez un texte (150 mots environ) dans lequel vous lui expliquerez les souffrances au quotidien des Algériens durant la période coloniale.



## الموضوع الثاني

*Le message du secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki Moon :  
À l'occasion de la journée internationale de la tolérance, le 16 novembre.*

La mondialisation ne cesse de nous rapprocher les uns des autres. Les forums de discussion en ligne et les sites des réseaux sociaux nous mettent en contact avec des gens que nous ne rencontrons jamais. L'essor des mouvements sociaux et culturels internationaux nous exposent quotidiennement aux goûts, aux opinions et aux habitudes de nos contemporains. Nous n'avons jamais eu autant d'occasions de nous parler et de bénéficier des échanges transculturels.

Pourtant, la mondialisation risque de créer un monde plus uniforme et d'éroder<sup>1</sup> cette diversité qui est l'une des grandes forces de l'humanité. Notre nouvelle proximité risque aussi de réveiller par réaction la propension<sup>2</sup> humaine à ériger des murs, à séparer les gens entre "nous" et "eux" et, trop souvent, à s'en prendre aux plus faibles, notamment les minorités nationales, ethniques, religieuses et autres.

La tolérance n'est pas synonyme d'indifférence ou d'acceptation acrimonieuse<sup>3</sup> de l'autre. Elle caractérise au contraire un mode de vie fondé sur la compréhension mutuelle, le respect d'autrui et la conviction profonde que la diversité est une richesse et non une calamité.

L'ONU promeut la tolérance sur de nombreux fronts. Nous la mettons en avant dans notre action en faveur de la paix, de la prévention des conflits, de la démocratisation et des droits de l'homme. Nous la défendons en cultivant le dialogue et en combattant l'intolérance et l'extrémisme à travers l'alliance des civilisations et les nombreuses initiatives éducatives et interculturelles de l'UNESCO. Et nous continuons d'œuvrer pour l'adoption de la Déclaration des droits des peuples autochtones<sup>4</sup> et la création du Forum sur les questions relatives aux minorités.

En cette journée internationale de la tolérance, prenons l'engagement de nous mobiliser contre l'intolérance, et défendons l'avenir de nos communautés les plus vulnérables et de l'humanité toute entière en unissant nos forces pour promouvoir la tolérance.

*Le courrier de L'UNESCO 2009*

**Eroder** : user, détruire par une action lente.

**Propension** : tendance naturelle.

**Acrimonieuse** : de mauvaise humeur, aigre.

**Autochtones** : indigènes



## Questions

### I) Compréhension: (12 points)

1) L'auteur de ce texte est :

- Un journaliste.
- Un historien.
- Un politique.

Recopiez la bonne réponse.

2) A quelle occasion, ce texte, a-t-il été écrit ?

3) La mondialisation a réussi à nouer des relations solides entre les peuples.

Relevez du texte la phrase qui le montre.

4) Classez les expressions suivantes selon ce à quoi elles se rapportent :

Compréhension mutuelle / indifférence / respect d'autrui / acceptation acrimonieuse.

- **La tolérance est :**

.....  
.....

- **La tolérance n'est pas :**

.....  
.....

5) « *L'essor* des mouvements sociaux... ». Le terme *essor* veut dire :

- a- Le développement.
- b- La régression.
- c- L'éloignement.

Recopiez la bonne réponse

6) «L'avenir de nos **communautés les plus vulnérables** ». Relevez du 2<sup>ème</sup> paragraphe une expression de sens équivalent.

7) En vous référant au texte citez les fronts sur lesquels l'ONU œuvre pour promouvoir la tolérance.

Quels sont les moyens utilisés pour y parvenir ?

8) A qui renvoient le pronom **Nous**, dans chacune des phrases suivantes :

- « La mondialisation ne cesse de **nous** rapprocher ». 1<sup>er</sup> paragraphe.
- « **Nous** la mettons en avant dans notre action en faveur de la paix ». 4<sup>ème</sup> paragraphe.

9) « Prenons l'engagement de nous mobiliser contre l'intolérance et défendons l'avenir de nos communautés ». Réécrivez l'énoncé ci-dessus en le commençant ainsi: "**Il faut que** ....." (faites les transformations nécessaires.)

10) "La diversité est une richesse et non une calamité". Développez cette idée en deux ou trois lignes.

### II) Production écrite : (08 points)

Traitez l'un des deux sujets au choix.

Sujet n° 01:

Le texte que vous venez de lire vous a plu et vous voulez en faire profiter vos camarades. Rédigez son compte rendu critique qui sera mis en ligne. (100 mots environ).

Sujet n° 02

Grâce à la mondialisation les frontières se sont effacées et l'échange des valeurs entre les sociétés est devenu courant. Rédigez un appel d'une centaine de mots, dans lequel vous incitez vos camarades du lycée à établir des échanges avec les jeunes du monde entier, à travers les réseaux sociaux